L'Eglise de Bethléem

a besoin de votre générosité !

Vous êtes une entreprise ? Vous payez des impôts ?
Alors ce message est pour vous :

Les restaurations déjà engagées ont permis une première tranche de travaux de sauvegarde et la reprise intégrale des fondations. Construite sur un sol argileux, l'église de Remoulins était fragilisée par une construction sans fondation. Il nous faut poursuivre la restauration intérieure et extérieure, avec une sauvegarde des vestiges des utilisations successives, la mise en accessibilité du site, et la restauration de la tour des gardes. C'est l'occasion d'affecter vos impôts à la restauration de ce patrimoine remarquable.

Votre soutien est indispensable à la réalisation de ces travaux de grande envergure.

Ville de Remoulins

EGLISE DE BETHLEEM

8 Rue de l'Ancienne Mairie
30210 REMOULINS

FONDATION DU PATRIMOINE

Comment ?

En vous connectant sur le site de la fondation du patrimoine et en soutenant le projet de restauration de l'Eglise,

L'entreprise bénéficie **d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don**. Le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, **un plafond de 20 000 €** ou **5 % du chiffre d'affaires** annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

Vous donnez ce que vous voulez, mais sachez que si vous donnez :

- **10 €** cela vous coutera réellement **4€,**
- **100 €** cela vous coutera réellement **40 €**,
- **250 €** cela vous coutera réellement **100€,**
- **500€** cela vous coutera réellement **200€**.

Soyons fier de ce patrimoine remarquable, témoin de l'histoire de notre village :

Construite au retour des croisades, à la fin du XIIe siècle, l'église de Bethleem est caractérisée par une architecture à la croisée entre le style roman et le style gothique. De plus, elle présente la particularité d'avoir une porte ouverte vers le Sud et non à l'Ouest comme de coutume et de disposer d'un clocher à peignes, fait rare dans la région.

Devenue trop petite, elle ne sera plus utilisée comme lieu de culte après 1817, date d'achèvement d'une autre église dans le village. Tout au long du XIXe siècle, elle connaîtra de multiples usages : école communale (comme en attestent des cartes de géographie retrouvées peintes sur les murs), logement d'instituteur, du garde champêtre et même prison puis greffe du tribunal de justice de paix et enfin mairie jusqu'en 1970.

Elle est fermée au public depuis de nombreuses années en raison de la dangerosité du site.

Ville de Remoulins

FONDATION DU PATRIMOINE

La commune et l'association des deux tours continuent de se mobiliser autour du projet :

L'objectif est de rouvrir l'église et la tour dite « des gardes » au public attenante à l'église. En effet, ce dernier bâtiment avait été transformé en château d'eau après la Seconde Guerre mondiale et nécessite donc une remise en l'état d'origine.

Les prochains travaux repensés et simplifiés aboutiront à la mise aux normes d'accessibilité et contribueront à la création d'un espace muséographique en 3D autour de salle d'expositions et autres animations.

Je souhaite financer le projet :

Pour faire un don :

Vous pouvez faire un don **par chèque** à l'ordre de la fondation à envoyer directement ou à déposer en mairie. Joindre le formulaire de don de la fondation à l'appui du chèque.

Devenez ambassadeurs de Remoulins et de notre église : en collectant des dons dans votre cercle familial et amical.

Faites un don directement sur le site de la fondation

Nicolas CARTAILLER
Maire de Remoulins

Bernard ANDRIEU
Président de l'association, Les 2 tours

Ville de Remoulins

MAIRIE DE REMOULINS
71 Avenue Geoffrey Perret
30210 REMOULINS

FONDATION DU PATRIMOINE